## Privatiser la dépendance à domicile avec YouTime contrôler et signaler les rdv échoués = privations



Contrôler et signaler les privations est un service obligatoire pour protéger la dignité des usagers, une exclusivité de la plateforme européenne YouTime

En France, sur 200 millions de rdv demandés, à 25 euros par rdv ou heure, les services d'aide à domicile (SAD) échouent 40%, par manque et absentéisme d'intervenant.

Je recherche des partenaires pour vendre aux États européens la privatisation de leur action sociale pour la dépendance à domicile, afin de <u>protéger</u> les usagers et <u>économiser</u> ces 40%, soit 2 milliards d'euros pour la France.

Les services obligatoires sont facturés 600 millions d'euros : 3 €/h x 200 Mh à l'État français, 6 milliards d'euros aux États européens.

S'y ajoutent les services facultatifs comme

- 1) remplacer sous 30 minutes avec les libéraux,
- 2) migrer des SAD malsains vers des SAD sains.